



Appartement mal isolé au niveau du plancher

Par **justine**, le **04/05/2010** à **17:03**

Bonjour,

je suis locataire d un appartement dans un immeuble ancien qui n est pas isolé au niveau du plancher (simple plancher en bois).. j entends les moindres faits et gestes de ma voisine du dessous et vice versa.. apparament tous les anciens locataires sont partis pour cette raison.. ça devient insupportable pour nous 2.. est ce que jai un moyen de me retourner contre mon propriétaire?

merci